



République Française

Département

Haute - Garonne

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE SAINT-GERMIER**

**SEANCE du JEUDI 22 FEVRIER 2024**

*Convocation du 13 Février 2024*

*Affichage du 13 Février 2024*

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux février à 19 heures, le conseil Municipal de la commune de Saint-Germier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame ESCRICH FONS Esther, Maire.

**Présents** : AMILHAT GROLLIER Isabelle - BARBE Cécile - CREMEY Sylvie - ESCRICH-FONS Esther - FONS Alizée - GAYON Céline - HEDIN Philippe - ROUQUET Gérard —

**Absent excusé** : DAVANT Dominique

**Secrétaire de séance** : FONS Alizée

**OBJET : Délibération 2024-06**

**ADOPTION COMPTE DE GESTION 2023**

Madame le maire expose aux membres présents que le compte de gestion est établi par Monsieur le Trésorier à la clôture de l'exercice.2023.

Madame le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et les mandats émis est conforme à ses écritures.

Madame le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir approuver le compte de gestion 2023 du budget de la commune de Saint Germier, les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2023</b>	
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
RECETTES	100 454,43 €
DEPENSES	-96 975,20 €
<b>RESULTAT FONCTIONNEMENT 2023</b>	<b>3 479,23 €</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
RECETTES	43 883,92 €
DEPENSES	-83 173,60 €
<b>RESULTAT INVESTISSEMENT 2023</b>	<b>-39 289,68 €</b>
<b>RESULTAT DE L' EXERCICE 2023</b>	<b>-35 810,45 €</b>

Après délibération le compte de gestion communal 2023 est approuvé avec 8 voix Pour, 0 voix Contre, 0 abstention.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de la Haute Garonne et fera l'objet d'un affichage pendant un mois en mairie.

Fait et délibéré à Saint Germier, le 22 février 2024

Madame ESCRICH FONS Esther  
Maire

Madame FONS Alizée  
Secrétaire de séance



Mme ESCRICH FONS Esther  
Maire de SAINT GERMIER




Délibération N°2024-06  
Nombre de conseillers : 11  
En exercice : 09  
Présents : 08  
Absent excusé : 01  
Procuration : 00  
Votants : 08  
Formalités effectuées le : 23 février 2024